

PROJET SALF

Rapport d'activités novembre 2014

http://www.wara-enforcement.org/

Sommaire

Points	principaux	2
	Investigations	
	Opérations	
	Légal	
4	_	
5	Management	2
6	Relations extérieures	2
7	Conclusion	2

Points principaux

- Suivi juridique des 2 opérations du 31 octobre ayant obtenu l'arrestation de 5 trafiquants nigériens avec les peaux.
- Visite de Monsieur Frisco Nya Aimé dans le cadre d'un échange EAGLE entre SALF et LAGA pour appuyer le département juridique.
- Investigations en cour sur les perroquets.
- Rencontres avec les autorités et partenaires internationaux.
- Intervention dans une formation de l'ONUDC sur le crime organisé

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations menées	4
Investigations ayant abouti à une opération	0
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	4

• 4 enquêtes ont été réalisées durant le mois de Novembre à Dakar dans 2 régions.

Durant le mois de **Novembre** 2014, le département d'investigation a mené **4** enquêtes dont **0** a abouti à une opération.

4 investigations sur des oiseleurs à Dakar et en région sont en cour. Il s'agit de **4** trafiquants internationaux et nationaux qui font de la contrebande d'oiseaux. L'enquête se poursuit.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	0
Nombre de trafiquants arrêtés	0
Nombre de trafiquants en fuite	0

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et	3 (Peaux de félin du 30/10/14 tribunal de
raison)	Dakar)
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce	5 (Prison centrale de Dakar)
mois-ci (Préciser le lieu)	
Nombre de trafiquants en attente de procès ce	5
mois-ci	

3 audiences sont tenues dans 1 tribunal de Dakar avec 5 trafiquants poursuivi dont 5 en détention et 0 sous contrôle judiciaire avec une décision de justice

• 3 audiences se sont tenues dans le procès de l'affaire des peaux de félins (le 07, 12, 14 Novembre). Les prévenus étaient sous mandat de dépôt du jour de l'arrestation (le 30/10/14) au jour du délibéré (le 14/11/14). Alors que le procureur audiencier a fait un fort réquisitoire (1 an ferme correspondant à la peine maximale) le 14/11/14, jour du délibéré, la décision a été plutôt faible puisque des trafiquants ont écopé pour Yankouba Cissé de 3 mois d'emprisonnement ferme, de 1 million d'amende ; Zacharie Kalamou et Noma Cissé à 2 mois fermes et 1 million deux cent mille CFA solidairement ; Elias Mahmidou à 1 mois de prison ferme et cent mille CFA d'amende. Aby Aidara quant à elle, n'ayant pas un rôle prépondérant dans cette affaire elle écope de 1 mois de prison avec sursis. Tous sont condamnés à payer 2 millions de CFA à titre de dommages et intérêts.

2 avocats ont été constitués pour défendre l'affaire.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 14					
Pièces télévision	Pièces presse	Pièces presse	Pièces presse		
	radio	internet	papier		
0	0	9	5		

- Au courant du mois de Novembre, il y a eu production de 14 pièces médiatiques dans la presse Sénégalaise en ligne dont 0 pièces télévision, 0 pièces radio, 9 pièces internet et
 5 pièces presse papier. Les principaux médias Nationaux et internationaux ayant relaté l'opération sont :
 - AG Africa Geographic
 - Le Point.fr
 - Gabonnews
 - Xalimasn
 - Dakaractu
 - Le Quotidien
 - L'Enquête
 - Le quotidien
 - Le soleil
 - Walfadjri
 - Dakaractu
 - Seneplus
 - Ajonews
 - Ndar info

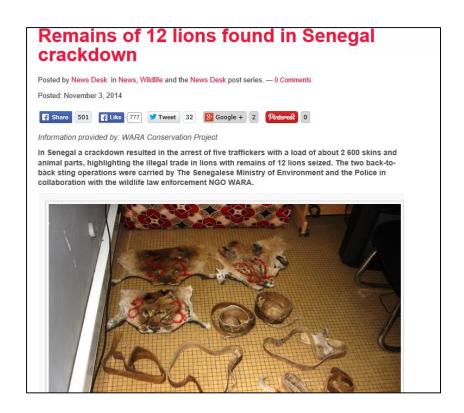
• Quelques exemples de pièces médiatiques écrites produites :





Quelques exemples de pièces médiatiques internet produites :







Liens des 9 articles internet publiés :

- 1. http://africageographic.com/blog/remains-of-12-lions-found-in-senegal-crackdown/
- 2. http://www.lepoint.fr/environnement/dakar-des-milliers-de-peaux-de-lions-de-leopards-et-de-hyenes-saisies-04-11-2014-1878742_1927.php
- 3. http://www.gabonews.com/fr/actus/international/article/5-trafiquants-arretes-avec-2-600-peaux-d-animaux
- 4. http://xalimasn.com/contrebande-et-crime-faunique-2600-peaux-et-parties-danimaux-de-contrebande-saisies-et-5-trafiquants-arretes/
- 5. http://www.dakaractu.com/Trafic-et-crime-fauniques-Saisie-de-12-depouilles-de-lions-de-milliers-de-peaux-d-especes-protegees_a78170.html
- 6. http://www.dakaractu.com/Crime-faunique-les-cinq-trafiquants-faiblement-condamnes-_a78658.html
- 7. http://seneplus.com/article/le-massacre-peut-continuer
- 8. http://ajonews.info/crime-faunique-les-cinq-trafiquants-faiblement-condamnes/
- 9. http://www.ndarinfo.com/Exclusif--Commerce-illegal-et-application-de-la-Loi-faunique-Deux-trafiquants-d-ivoire-arretes-et-condamnes-a-Dakar_a9092.html

5 Management

Indicateur

malcatear	
Nombre de juriste en test	1
Nombre de media en test	1
Nombre d'enquêteur en test	0
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à	1
l'extérieur (police, agents des parcs etc)	
Nombre de formations internes au réseau	1
(activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	

Atelier régional de l'ONUDC du 24 au 27/11/14 :

 50 journalistes d'investigation de toute l'Afrique de l'Ouest ont été formés par l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) sur le thème « Enquêter et rapporter la corruption et le crime organisé dans le Sahel ». Le SALF a formé sur le crime faunique et la corruption.

Les thèmes de formation dispensés par SALF concernaient :

- le crime faunique et les liens avec les autres crimes organisés (drogue, arme, blanchiment) puis avec le terrorisme ;
- les aspects essentiels du code de faune ;
- la corruption;
- les premiers cas d'arrestation de trafiguants fauniques au Sénégal;
- le réseau EAGLE, modèle et expérience
- la réglementation du commerce international des espèces sauvages par la convention CITES ;
- la répression du crime faunique dans les autres régions d'Afrique avec l'intervention d'un officier spécialisé des services de polices Sud-Africain.



- Un officier média en test depuis le 01/10/14
- Un juriste en test, participe à préparation du procès sur les peaux de félin du 30/10/14.
- Echange de compétences dans le réseau EAGLE avec la venue le 29/10/14 Mr Aimé Frisco Nya, Chef du département légal de LAGA (Cameroun) pour appui juridique et le procès de l'arrestation du 30/10/14, affaire des peaux de félin.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		7	
Prise de contact pour	Suivi de l'accord de	Ratification de la	Collaboration
demande de	collaboration	collaboration	Sur
collaboration/soutien			affaire/formation
			en cour
			7

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
 - 1. La DIC (Division des investigations criminelles)
 - 2. Le tribunal départemental de Dakar
 - 3. Le tribunal Régional de Dakar y compris les magistrats points focal temporaires du SALF, dont 1 juge et 1 procureur.
 - 4. Le point Focal de l'organe de gestion CITES au Sénégal
 - 5. Les avocats du SALF
 - 6. L'ambassade de France au Sénégal (Magistrat de liaison, service de la Sécurité Intérieure, conseillère technique du Ministre de la Justice)
 - 7. L'Ambassade des Etats Unis (Homeland Security Investigations Service-Sécurité du territoire, service des investigations. Service économique de l'ambassade américaine).

7 Conclusion

Ce mois –ci a été marqué par le suivi juridique de l'opération des peaux de félins du 30/10/14. Le résultat de cette 2eme décision de justice au Sénégal a été plutôt faible ; toute fois le procureur de la république a fait appel ainsi que la partie civile. Malgré toutes les séances d'information faites avec les magistrats sur l'application de la loi faunique, ces infractions ne sont pas encore considérées comme des faits graves.